

GARDERIE MUNICIPALE

Ecole Publique « Les 3 îles »
5, place Georges Clémenceau
85580 TRIAIZE

Année scolaire 20../20..

Tél Garderie : 06 70 83 96 43

Tél Mairie : 02 51 56 11 53

FICHE DE RENSEIGNEMENTS GARDERIE MUNICIPALE

Etat Civil

Nom – Prénom de l’enfant : Classe fréquentée :
Né(e) le/...../..... à
Adresse complète :
CP : Ville :

Frères et sœurs :

Nom/Prénom : Date de naissance :
Nom/Prénom : Date de naissance :
Nom/Prénom : Date de naissance :
Nom/Prénom : Date de naissance :

Allergies :

L’enfant est-il allergique ? Précisez.....
.....
.....

Port de lunettes :

Porte-t-il des lunettes ? oui non Si oui, doit-il les porter à l’extérieur ? oui non

Remarques particulières :

Remarque(s) que vous jugez utile(s) de communiquer à la personne responsable de la Garderie :
.....
.....

Situation des parents de l’enfant :

Mariés concubins célibataire séparés divorcés veuf (ve)

Responsable(s) légaux de l’enfant : parents 1 et 2 parent 1 parent 2 tuteur

Nom et prénom du parent 1 ou du tuteur :

Adresse :
.....

CP : Ville :

☎ domicile :/...../...../...../..... ☎ portable :/...../...../...../..... ☎ travail :/...../...../...../.....

Courriel : (pour communication concernant le service de la garderie)

Nom et prénom du parent 2 :

Adresse :
.....

CP : Ville :

☎ domicile :/...../...../...../..... ☎ portable :/...../...../...../..... ☎ travail :/...../...../...../.....

Courriel : (pour communication concernant le service de la garderie)

AUTRE PERSONNE HABILITEE A RECUPERER L'ENFANT

En cas d'impossibilité des responsables légaux de l'enfant, cette personne est désignée pour accompagner l'enfant à l'arrivée à la garderie et/ou le récupérer au départ de la garderie.

Nom et prénom:

Adresse :

.....

CP : Ville :

Lien avec l'enfant (lien de parenté, nourrice, ...) :

☎ domicile :/...../...../...../..... ☎ portable :/...../...../...../..... ☎ travail :/...../...../...../.....

URGENCES MEDICALES

Les familles restent civilement responsables du comportement de leur enfant, sauf pour tout ce qui relève de la responsabilité de la Mairie. En cas d'accident ayant des conséquences corporelles importantes, le personnel fera appel au SAMU, aux pompiers selon la gravité de l'accident. Les parents seront prévenus dans les plus brefs délais.

Je soussigné(e-s),,

Autorise(ent) n'autorise(ent) pas

M^{me} Céline BARDIN, Responsable de la garderie municipale, ou les agents communaux détachés à la garderie à accompagner mon enfant lors d'animations extérieures à l'enceinte de l'école (place Georges Clémenceau, salle des associations,...) pendant le temps périscolaire.

Autorise(ent) n'autorise(ent) pas

Les agents communaux et les élus de la commune à prendre des photos ou des vidéos de mon enfant et à les utiliser. La présente autorisation comprend la reproduction, la publication et la diffusion des images sous leur forme initiale ou après adaptation pour des raisons techniques, par tout procédé.

Sur les supports suivants : bulletins municipaux, site internet de la commune, réseaux sociaux de la commune, presse locale.

La présente autorisation est consentie à titre gratuit.

Lu et approuvé, le.....

Signatures des responsables légaux de l'enfant :

Parent 1

Parent 2

Tuteur

« Les informations collectées seront traitées par la mairie de Triaize à des fins de gestion des inscriptions et de la facturation associée de la garderie municipale.

Elles seront conservées pendant l'année en cours, puis archivées jusqu'à 10 années concernant les justificatifs comptables.

Vous pouvez à tout moment exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition et de limitation au traitement de vos données en vous adressant directement à la mairie de Triaize.

Si vous estimez, après nous avoir saisis, que vos droits n'ont pas été respectés, vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL. »